

Identification du propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____
N° civique, rue, ville, code postal

Courriel : _____

Téléphone : _____

Cochez le mode de communication à privilégier

Identification du demandeur

À remplir si différent du propriétaire OU si le propriétaire est une entreprise.

Nom du représentant : _____

Fonction (le cas échéant) : _____

Adresse : _____
N° civique, rue, ville, code postal

Courriel : _____

Téléphone : _____

Cochez le mode de communication à privilégier

Veuillez joindre une procuration, une résolution du conseil d'administration ou tout autre document pertinent autorisant le demandeur à signer ce présent formulaire.

Emplacement des travaux

Adresse : _____

Mentions relatives au certificat d'autorisation

- Les formulaires de demande de certificat d'autorisation doivent être déposés à l'hôtel de ville un minimum de 14 jours avant la date prévue du début des travaux.
- Une demande de certificat ne constitue pas une autorisation en soi et n'autorise pas le début des travaux.
- Un certificat d'autorisation est valide pour une durée de 12 mois.
- Les enseignes temporaires sont autorisées pour une durée maximale de 18 mois et doivent être enlevées au plus tard 10 jours après la fin de l'événement concerné.
- Aucune enseigne ne peut être fixée sur un toit, une galerie, un balcon, un escalier de secours, une clôture ou un mur de clôture, un arbre ou devant une porte ou une fenêtre.
- Des frais sont exigibles pour l'obtention du permis conformément au tarif en vigueur.

Exécutant des travaux

Cochez si vous n'utilisez pas les services d'un entrepreneur

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____
N° civique, rue, ville, code postal

Nom du responsable des travaux : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Numéro RBQ : _____ Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____

Travaux projetés

Cochez s'il y a déjà une enseigne existante.

- Nouvelle enseigne
 Modification d'une enseigne existante (ayant fait l'objet d'un permis)
 Enseigne temporaire

TYPE D'ENSEIGNE

- Non lumineuse
 Lumineuse
 Illuminée par réflexion
 Illuminée de l'intérieur
 À feux clignotants ou rotatifs
 Clignotante et/ou avec texte analogue

MÉTHODE DE FIXATION DE L'ENSEIGNE

- À plat sur la surface du bâtiment principal
 Perpendiculairement sur la surface du bâtiment principal
 Sur une marquise ou suspendue à une marquise
 Sur socle ou poteaux¹

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNE

Description du panneau : Hauteur : _____ m Largeur : _____ m Épaisseur : _____ m

Couleurs : _____

Texte inscrit : _____

Cochez si l'enseigne est lisible sur deux côtés.

Si oui, est-elle est identique sur chacune de ses faces ? Oui Non

¹Les socles et les poteaux doivent être conçus et utilisés exclusivement à cet effet.

Échéancier et coût (OBLIGATOIRE)

Début des travaux :

Année			Mois			Jour		

Fin prévue des travaux :

Année			Mois			Jour		

Valeur des travaux : _____

Documents requis

Les plans et devis de l'enseigne spécifiant :

- la hauteur totale de l'enseigne;
- la distance entre l'enseigne et le sol;
- les dimensions de l'enseigne, incluant l'aire totale;
- les dimensions des poteaux ou du socle, le cas échéant;
- les dimensions du mur sur lequel l'enseigne est apposée, le cas échéant;
- dans le cas d'une enseigne clignotante et/ou à texte analogue, précisez l'aire de la surface de texte analogue (si différente de l'aire totale de l'enseigne) la hauteur des caractères, le temps en seconde entre chaque changement de couleur et/ou d'intensité lumineuse.

Un plan d'implantation indiquant :

- les limites et les dimensions du terrain;
- la localisation des bâtiments et enseignes existantes;
- la localisation de la nouvelle enseigne;
- la distance entre chacun de ces éléments;
- dans le cas d'une enseigne fixée sur le mur du bâtiment visé, précisez les dimensions totales du mur.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels demandés sont obligatoires et serviront à traiter votre demande de permis. La Ville de Matagami ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés.

Toute question relative au traitement de vos renseignements personnels, toute plainte ou toute demande d'accès ou de rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville. Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre de repérer les renseignements personnels.

L'omission de fournir des renseignements personnels pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

- Je, soussigné(e), autorise la Ville de Matagami, son personnel et ses mandataires autorisés à utiliser les renseignements personnels fournis pour traiter cette demande de permis.

Le demandeur déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Il déclare également avoir pris connaissance des mentions relatives au permis ainsi que de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Nom en lettres moulées

Signature

Année			Mois			Jour		

Date

MAJ : 2025-03